RÈGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE 6 BVD DR ERNEST GAULTIER

accueil@evran.bzh | 02 96 27 40 33 | 12 rue de la mairie, 22630 Évran

Ce règlement fixe les conditions d'utilisation de la salle située au 6 bvd Dr Ernest Gaultier.
Il s'applique à toute personne ou structure qui loue ou utilise la salle.
En déposant une demande de réservation, l'organisateur s'engage à respecter ce règlement.

CLÉS ET ACCÈS AU PARKING

Un jeu de clés vous a été remis.

Attention : Il est interdit de stationner devant le bâtiment. Nous vous remercions d'utiliser le parking situé sur le boulevard du Dr Ernest Gaultier.

SALLE ET MOBILIER

Avant de quitter les lieux, merci de **remettre les tables et les chaises à leur emplacement initial**.

SÉCURITÉ

Dès votre entrée dans la salle, prenez connaissance de l'emplacement des dispositifs de sécurité :

- Extincteur ;
- Plan d'évacuation.

Si vous constatez un danger réel (fumée, incendie…), faites immédiatement évacuer les occupants et appelez les secours.

NETTOYAGE ET REMISE EN ÉTAT

Avant votre départ, merci de remettre les locaux en état de propreté :

- Balayer la salle ;
- Laver les sols si nécessaire ;
- Nettoyer les tables ;
- Nettoyer les toilettes.

Le matériel de nettoyage est rangé dans le placard situé dans l'escalier.

DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères ayant lieu le lundi matin, **ne laissez aucun sac plastique ni aucun déchet à l'extérieur des locaux.**

En cas de problème nécessitant l'intervention de la commune : **06 49 42 36 55**